

Avis aux étudiants de la filière

SMIA

SEMESTRE S2

TP de Physique

Les travaux pratiques de physique débuteront le : Lundi 13/02/2023.

La répartition des groupes de TP et l'emploi du temps seront affichés dans les tableaux d'affichage de TP (Bloc 7) le vendredi 10/02/2023 à 10H.

Le polycopié est à votre disposition dans la petite salle du Bloc 3.

Les étudiants redoublants ayant une note de TP supérieure ou égale à 10/20 sont dispensés.

N.B :

* Les étudiants doivent se munir au cours de chaque séance de TP de :

- Carte d'étudiant (ou attestation d'inscription).
- Calculatrice, papier millimétré, gomme, crayon ... etc.



Responsables